



REUNION PUBLIQUE

Lundi 29 Février 2016 à 20h30
A la salle des fêtes

Présentation d'une réflexion sur la création d'une commune nouvelle

Extrait de la réunion du conseil municipal du 19 Janvier 2016

– **Esquisse voirie du Millecent**

L'esquisse du projet de carrefour rue du Millecent a été examinée, le conseil municipal émet un accord de principe sur l'aménagement du carrefour par un rond-point.

– **Emprunt pour l'acquisition de l'immeuble cadastré AB 150**

Le conseil municipal décide de retenir l'offre de la caisse fédérale du Crédit Mutuel pour un montant de 160 000 € remboursable sur 15 ans.

– **Désignation d'un délégué à la commission du PLUI**

Monsieur Bruno LEGER est désigné membre référent qui siègera à la commission intercommunale d'urbanisme au sein de la communauté de communes de la Hague.

– **Fibre optique**

Le conseil municipal déplore le fait que les adhérents au pré-raccordement se voient imposer une liste d'opérateurs.

L'assemblée dénonce la proposition initiale de Manche Numérique qui n'a pas été tenue.

– **Récompense**

Monsieur Benjamin SAURE, professeur de judo a obtenu le titre de champion de France de Judo en 2^{ème} catégorie moins de 73 Kilos. Lors des vœux, il lui sera offert un sac de sport et la médaille communale.

Extrait de la réunion du conseil municipal du 17 Février 2016

Attribution des travaux d'éclairage public du bourg

L'entreprise EIFFAGE est retenue pour un montant de 103 932.12 € TTC.

Plan local d'urbanisme

La délibération du 3 avril 2013 approuvant le PLU se trouve annulée par le jugement rendu le 26 Janvier 2016 par la cours administrative d'appel de Nantes. Sur les conseils d'un cabinet d'avocat, le conseil municipal décide de ne pas porter l'affaire au conseil d'Etat.

Avenant au marché d'éclairage public de la rue Ferronet

Une augmentation linéaire de 108 mètres de câble électrique est nécessaire à l'alimentation des candélabres pour un montant de 702.00 € HT. Le conseil municipal accepte cet avenant.

Rentrée des classes pour l'année scolaire 2016/2017

Le seuil d'ouverture de classe est de 13 élèves. Actuellement, les prévisions sont estimées à 128 élèves pour la prochaine rentrée. L'assemblée municipale soutient les représentants des parents d'élèves sur la demande d'ouverture d'une classe.

Commune nouvelle

Monsieur le maire fait le point sur la situation actuelle et propose de demander une étude au service de la communauté de communes de la Hague qui permettra d'évaluer les incidences pour les communes et le personnel dans deux scénarios possibles :

- Soit une dissolution de la CCH avant la fin de l'année,
- Soit une fusion de la CCH au 1^{er} janvier 2017 dans un grand EPCI.

Une réunion avec tous les maires de la CCH sera organisée afin d'aborder la création éventuelle d'une commune nouvelle avec le plus grand nombre de communes possible autour de Beaumont-Hague, commune au cœur de la Hague avec ses nombreux équipements communautaires.

Courriers de Monsieur Marc GIRARDEAU

Monsieur Marc GIRARDEAU a adressé un courrier en date du 10 février 2016 aux membres du conseil municipal par lettre recommandée. Un second courrier en date du 15 février 2016 a été adressé à Monsieur le maire par lettre recommandée.

Une réponse sera apportée aux différents courriers de Monsieur GIRARDEAU.

Demande de subvention

Dans le cadre de ses études, Clémentine LOURDIN a été désignée par la direction de son lycée pour exercer une période de formation en milieu professionnel de 3 semaines dans la ville de Voss en Norvège.

En raison du coût de la vie élevé dans ce pays, elle sollicite les membres du conseil municipal pour l'obtention d'une aide financière.

Le conseil municipal décide d'allouer la somme de 50.00 €.

– **Utilisation d'un terrain en friche**

Monsieur HALIPRÉ Didier renouvelle sa demande quant à l'utilisation d'un terrain en friche situé sur la commune au lieudit « le val » afin d'y pratiquer du jardinage et d'entretenir cette parcelle. Le conseil municipal émet un avis favorable.

– **Projet bibliothèque / médiathèque**

Monsieur Jack DE LA LLAVE a déposé une étude de l'avant-projet sommaire (APS) concernant l'aménagement de la future bibliothèque/médiathèque. Après examen du dossier, les membres du conseil municipal approuve l'APS.

– **Equipements sportifs communaux**

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal que des discussions sont actuellement en cours par rapport à la prise de compétence des équipements sportifs communaux par la communauté de communes de la Hague. Dans ce cas et dans la mesure du possible, la commune de Beaumont Hague sollicite de transférer les équipements suivants :

- Complexe sportif
- Complexe footballistique
- Complexe tennistique
- Salle d'escalade
- Halle de sport
- Salle polyvalente

La demande sera transmise à monsieur le président de la CCH.

Retour sur la Guinguette de l'association Les Cheveux Blancs

Le repas organisé par l'association Les Cheveux Blancs s'est déroulé le Dimanche 31 janvier dans une ambiance conviviale.



Jumelage avec Aurigny



Le prochain jumelage organisé par Alderney se déroulera les 24 et 25 septembre 2016. L'association Channel arts Cotentin sera présente lors de ce voyage et 40 places seront disponibles pour le jumelage.



A cette occasion, Manche Iles Express nous propose de réserver dès maintenant les places. Si vous souhaitez participer à ce voyage, vous pouvez vous inscrire en mairie **jusqu'au 31 mars 2016**.

TARIFS :

enfants de 4 à 16 ans : 35.00 € prise en charge à 50% par la commune (17.50 €)
adultes de plus de 16 ans : 53.00 €

La Mairie de Beaumont-Hague prendra à sa charge le prix de la traversée (aller-retour) à hauteur de 100% pour les anciens combattants.

Attention ! Pensez à vérifier la validité de votre carte d'identité ou passeport

Passage à la télévision haute définition le 5 avril

Il ne vous reste que quelques semaines pour vérifier la compatibilité de votre téléviseur avec la nouvelle norme HD, sinon vous ne pourrez plus recevoir la télévision après cette date !



Si vous recevez la télévision par antenne râteau et que vous souhaitez vérifier la compatibilité de votre téléviseur avec la TNT HD, allez sur la chaîne 7 puis sur la chaîne 57 et vérifiez que le logo ARTE HD est présent en haut à gauche de l'écran en continu sur l'une des deux chaînes.

le logo apparaît

Votre téléviseur est prêt pour le 5 avril

le logo n'apparaît pas

Vous devez vous équiper d'un adaptateur TNT HD (à partir de 25€)

Pour plus d'informations sur le passage à la télévision Haute définition :
www.recevoirlatnt.fr

L'ANFR peut (sous conditions) attribuer des aides prévues par l'Etat (aide financière pour l'achat d'un adaptateur, intervention à domicile pour la pose de l'équipement). Pour en bénéficier, appeler le 0970 818 818 (appel non surtaxé).

<http://beaumont-hague.fr/contact@beaumont-hague.fr>
Mairie de BEAUMONT HAGUE(50440) B.P. 126
Tél. 02.33.01.57.20 Fax. 02.33.52.06.77

Tirage à 720 exemplaires

Directeur de publication Bruno LÉGER, maire de Beaumont-Hague